

L'alternance pour lutter contre le chômage des jeunes

Intervention de François Fillon
20 mai 2015

Mesdames et Messieurs,

Mois après mois, je décline mes propositions de façon méthodique : compétitivité de notre économie, rétablissement de nos finances publiques, relance de l'Europe, refondation de notre Ecole, maîtrise de l'immigration, nouvelle politique de logement, société numérique...

Et cela n'est qu'un début : bientôt je m'exprimerai sur l'énergie, la prestation sociale unique, la santé, l'entrepreneuriat...

Je fais de ce travail de fond ma marque de fabrique car je suis convaincu que les Français attendent des propositions claires portées par des responsables prêts à l'action.

Aujourd'hui, je m'attaque au chômage des jeunes avec la conviction que l'alternance peut être un atout décisif.

Les jeunes ont toutes les raisons d'être déçus, d'être sceptiques, d'être inquiets.

Parce qu'on leur a beaucoup promis, sans jamais tenir.

Et François Hollande porte une responsabilité toute particulière : les jeunes qui étaient soi-disant sa priorité, l'espace d'une campagne électorale, sont aujourd'hui les grands trompés du quinquennat en cours.

Qui va payer la dette que nous creusons année après année ?

Qui va payer nos retraites ?

Qui va construire les logements que nous ne construisons plus ?

Les jeunes, bien sûr !

Ces mêmes jeunes pour qui nous avons le devoir d'espérer une vie meilleure que la nôtre ... à quoi sont-ils confrontés en vérité ?

Un jeune français sur quatre est au chômage, contre une personne sur dix pour l'ensemble de la population active.

Un jeune français sur cinq quitte chaque année le système scolaire sans diplôme ni qualification (soit 140 000 jeunes par an), si bien que près de 2 millions de jeunes de 15 à 29 ans ne sont aujourd'hui ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation.

On laisse entendre à la jeunesse que le chômage est une fatalité due à une crise globale, à un déficit général de croissance, aux forces occultes de la « grande finance ».

On ne pourrait rien y faire ?

Faux ! Tout n'a pas été essayé contre le chômage ; on peut agir, hors de toute idéologie, avec pour seul but d'obtenir des résultats concrets.

Pour cela, il faut, en aval, libérer et décomplexifier notre marché du travail. En juin dernier, j'ai listé précisément mes propositions sur ce sujet.

Et, en amont, il faut faire ce qui marche et ce qui marche pour l'emploi des jeunes, c'est l'alternance.

L'Allemagne compte trois fois plus d'apprentis que la France et un taux de chômage des jeunes d'à peine 8 %.

Je propose de systématiser l'alternance dans les formations : pas de diplôme «professionnel» sans passage en entreprise ! Voilà l'objectif que je propose.

J'appelle à une mobilisation de tous les acteurs de l'alternance : les régions qui auront un rôle décisif de pilotage, - j'y reviendrai plus tard -, les entreprises, les branches professionnelles, l'éducation nationale, les enseignants.

Prenons conscience qu'aujourd'hui, même les formations dites «professionnelles» sont éloignées de la réalité de l'entreprise : parmi les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat professionnel en 2013, seuls 12 % l'ont préparé et obtenu par la voie de l'apprentissage.

Le gouvernement ne pourra pas dire comme à son habitude : «certes l'apprentissage va mal mais il allait mal avant, c'est un héritage du quinquennat précédent, une fatalité », car entre 2007 et 2012, l'apprentissage a progressé en France.

L'effort en faveur de l'apprentissage a augmenté de 56 % de 2004 à 2010, soit une progression annuelle moyenne de 9 %.

Il représentait 8 milliards d'euros en 2010.

On comptait 438 000 apprentis en 2012, mais le nombre d'entrées en apprentissage a baissé de 8 % en 2013 et de 3,2 % en 2014 : ce qu'on a fait en cinq ans, les socialistes l'ont défait en deux ans...

Au point que le gouvernement Valls a pris conscience du gâchis et a lancé quelques mesures d'urgence ponctuelles et coûteuses, pompeusement baptisées « Plan de relance ».

C'est mieux que rien, dira-t-on...

Je voudrais revenir sur l'une des mesures adoptées, car elle me paraît symbolique des réticences socialistes face à l'apprentissage : les très petites entreprises (moins de 11 salariés) qui accueilleront un apprenti mineur n'auront plus à rien à payer : ni salaire, ni cotisations sociales.

En rendant gratuit l'accueil des apprentis pour les entreprises, le gouvernement commet un contresens : encore une fois, il dévalorise le travail des apprentis.

Non, le travail des jeunes ne doit pas être gratuit pour les entreprises ! Comme tout travail, il a une valeur et mérite salaire.

➤ En proposant de faire de l'alternance la règle d'or de la formation professionnelle des jeunes, c'est une révolution de la représentation du travail en France que je propose.

Oui, un métier, c'est un savoir-faire qui s'apprend sur le terrain, en entreprise.

Oui, on est alors dans une situation de respect vis-à-vis d'un employeur.

Oui, c'est dans un cadre économique, avec des clients, avec des commandes, des délais à tenir.

Oui, le travail en entreprise est noble !

Combien de cas de jeunes peu à l'aise avec l'enseignement théorique, mais qui révèlent leur potentiel sur le terrain en entreprise ?

Et inversement, combien de jeunes bardés de diplômes incapables de s'insérer après de longues études parce qu'on ne leur a rien appris des réalités de l'entreprise ?

➤ Parce que notre système est trop complexe pour être efficace, **je propose d'aller au bout de la logique de la décentralisation de l'enseignement professionnel et de confier aux régions un rôle central de pilotage de l'alternance.**

Afin de mutualiser les ressources et d'assurer une meilleure prise en compte des besoins des bassins d'emplois, il faut que la gestion des lycées professionnels soit confiée, avec les moyens associés, aux régions qui gèrent déjà les centres de formation d'apprentis (CFA).

Aujourd'hui, c'est le ministère de l'Éducation nationale qui gère l'enseignement professionnel en milieu scolaire -dans les lycées professionnels qui accueillent 44 % des élèves-, détermine la politique d'orientation et gère les procédures d'examen.

Demain, ce seront les régions !

Elles deviendront les acteurs centraux de la formation en alternance comme elles en ont la vocation.

Elles piloteront les formations en association étroite avec les branches professionnelles.

Ce pilotage concernera la gestion des moyens, l'inspection académique et l'évolution des formations qui s'adaptera aux besoins du tissu économique local.

Pour les épauler, une commission nationale sera chargée de la définition des référentiels de formation, de leur certification et de l'évaluation du système.

Cette commission, placée sous la tutelle de l'Éducation nationale sera paritaire, réunissant les branches professionnelles et les partenaires sociaux.

Comme pour l'ensemble des mesures de mon programme, je propose une mobilisation massive, **mais soutenable pour les finances publiques.**

Il ne s'agit pas de financer les mesures en faveur de l'emploi des jeunes en créant de la dette... que ces mêmes jeunes auront à leur charge dans quelques années.

Pour cet effort en faveur de la formation en alternance, je propose de supprimer les contrats aidés à destination des jeunes et de réorienter intégralement les sommes ainsi dégagées vers l'alternance.

Lesdits contrats « d'avenir » ou « de génération » coûtent aujourd'hui 1,4 milliards d'euros au budget de l'Etat.

Pour quels résultats ?

Ils n'assurent pas l'insertion professionnelle et créent des effets d'aubaine concurrençant les dispositifs d'alternance qui, eux, permettent une réelle insertion sur le marché du travail !

Les contrats d'avenir, subventionnés et destinés au secteur non marchand et aux collectivités territoriales s'apparentent de fait à des contrats de vrais faux fonctionnaires, alors que tout le monde sait que la France doit réduire le nombre de ses fonctionnaires !

Cette somme de 1,4 milliards d'euros est à mettre en perspective avec les 8 milliards d'euros que mobilise aujourd'hui l'alternance. C'est donc un effort massif qui est proposé.

Pour changer les mentalités et ancrer l'alternance comme la voie royale de l'accès à l'emploi pour les jeunes, il faut des mesures concrètes et innovantes :

➤ **Il faut tout d'abord des mesures d'orientation et d'information des jeunes.**

Car une mauvaise orientation au moment du choix de la filière ou de la formation entraîne des taux d'échec et d'abandon très importants.

Or, les jeunes sont trop souvent confrontés à une information surabondante et non personnalisée.

Pour y remédier, il faut :

- mettre à leur disposition une information ciblée des besoins dans les bassins d'emploi ;
- former les enseignants à l'accompagnement individualisé de leurs élèves vers l'emploi, car aujourd'hui l'apprentissage est mal connu des professeurs de collège et des conseillers d'orientation
- profiter des possibilités qu'offre le numérique pour développer l'accompagnement personnalisé des jeunes et stimuler leur réactivité ;
- compléter la scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans par un nouveau droit : le droit d'accès à une formation jusqu'à 18 ans.

Il faudra faire évoluer l'enseignement pour généraliser l'apprentissage dans l'enseignement professionnel (en lycée et en CFA).

- dans les filières professionnelles, tout en respectant le socle de connaissances fondamentales, il faut ajuster l'enseignement pour l'orienter résolument vers une meilleure employabilité : moins d'enseignements purement théoriques et plus de contenus préparatoires à la vie professionnelle ;
- les enseignements doivent davantage s'organiser autour des expériences en milieu professionnel ;
- enfin, je propose le dispositif: « une tablette par apprenti » afin de permettre à chaque apprenti, quel que soit son milieu social, de suivre des enseignements à distance. Cette tablette permettra que les alternants puissent bénéficier d'un

accompagnement individualisé dans leur découverte du monde l'entreprise ; échanger – presque en temps réel – avec leur tuteur ; suivre et valider des modules d'e-learning au cours de leur période en entreprise.

Pour gagner le pari de l'alternance, il faudra des **mesures visant à favoriser l'engagement des entreprises.**

La moitié des apprentis sont dans les TPE, les entreprises les plus dynamiques, mais aussi quelque fois les plus fragiles.

Sans tabous, des mesures doivent être prises pour les y encourager :

- exonération totale de charges sociales pour l'embauche d'un jeune en alternance ;
- alignement des conditions de sécurité des apprentis sur celles pratiquées pour les salariés ;
- autorisation pour les entreprises – si elles comptent plus de 4 % de jeunes en alternance – de dépenser les fonds de la taxe d'apprentissage pour financer leurs propres centres de formation.

➤ **En faisant de l'alternance la principale voie d'accès à l'emploi des jeunes, j'ai conscience d'être dans une rupture :**

- elle implique une révolution dans la représentation des formations par la revalorisation de l'entreprise, de l'atelier, du travail sur le terrain ;
- elle confère un rôle clé aux régions appelées au pilotage d'une mission essentielle pour la jeunesse du pays ;
- elle offre l'occasion de repenser l'information et l'orientation des jeunes vers l'emploi ;
- elle permet d'accentuer la professionnalisation des programmes en tirant le plein parti de la révolution numérique.

François Hollande se donne pour but « d'inverser la courbe du chômage » ...

Vue la maigreur de ses réformes, c'est un objectif en trompe l'œil dont les chances d'être atteint sont médiocrement indexées sur le nombre croissant d'emplois aidés...

Moi, je m'assigne l'objectif de donner à chaque jeune une expérience de l'entreprise et de l'emploi !

La formation en alternance est la plus efficace des voies d'accès à l'emploi. 70 % des apprentis trouvent un emploi durable à la fin de leur formation.

Nous n'avons pas le droit de ne pas en faire la nouvelle règle d'or des formations professionnelles.

Pas le droit non plus d'imaginer le collège de demain sans parler des jeunes face au monde du travail.

L'actuelle réforme du collège à tout faux.

Cela n'est pas avec elle qu'on relèvera les trois grands défis de notre système éducatif :

- le défi de l'excellence, bradé au nom d'un égalitarisme mou, contraire à tous les idéaux de la promotion culturelle et sociale;
- le défi de la transmission des savoirs fondamentaux, noyé dans le fatras des méthodologies interdisciplinaires et le chaos des programmes abscons ;
- le défi de la préparation à l'entrée dans la vie professionnelle, dont nombreux au parti socialiste, estiment, à tort, qu'elle n'est pas du ressort de l'Education.

Jusqu'à présent, ceux des intellectuels qui contestaient cette réforme du collège étaient, selon madame Vallaud-Belkacem, des « pseudo-intellectuels».

Ceux qui dans l'opposition parlementaire la critiquent, seraient, selon elle, des « conservateurs».

Alors maintenant, je lui pose la question : tous ceux, membres de l'Education nationale, qui manifestent contre sa réforme seront-ils qualifiés de «pseudo-enseignants archaïques» ?

N'en déplaise à notre jeune ministre, tous les Français ont droit de participer au débat sur notre système éducatif, et voilà bien longtemps que le parti socialiste n'est plus un phare qui guide le peuple.

La réforme du collège est nécessaire, mais cette réforme à l'art de mécontenter tout le monde, fautes d'exigences et de bon sens.